


## Votre électricité en détails

Hors TVA

TVA comprise

Energie	SET LUMINA	
 TOPAZE	13,25	14,27
Réseau	BT EP	
Utilisation du réseau	8,87 cts/kWh	9,55 cts/kWh
Swissgrid SA - Services systèmes	0,46 cts/kWh	0,50 cts/kWh
RPC et protection des eaux et poissons <sup>1)</sup>	2,30 cts/kWh	2,48 cts/kWh
PCP <sup>2)</sup>	1,40 cts/kWh	1,51 cts/kWh
<b>Total par défaut TOPAZE CHF</b>	<b>26,28 cts/kWh</b>	<b>28,30 cts/kWh</b>

## Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées sous:  
[set.tramelan.ch](http://set.tramelan.ch)

### Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

### Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur [set.tramelan.ch](http://set.tramelan.ch)

Vous souhaitez en savoir plus ?


 SERVICES TECHNIQUES  
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

**Services Techniques, Service de l'électricité**  
Tél. 032 486 99 50  
[stt@tramelan.ch](mailto:stt@tramelan.ch)  
[set.tramelan.ch](http://set.tramelan.ch)

## TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

<sup>1)</sup> Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

<sup>2)</sup> Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,70 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,70 cts/kwh